INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

ÉDITION 2020-2021

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION À L'INSA RENNES

Recrutez un-e élève-ingénieur-e en alternance pour sa dernière année d'étude

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il s'agit d'un **contrat de travail** conclu entre vous et un salarié en formation sur une période de **11 à 12 mois**. Il permet à l'alternant d'acquérir, dans le cadre de la formation continue, un titre d'ingénieur de l'INSA Rennes.

Tous les élèves-ingénieurs de 5e année de l'INSA Rennes peuvent réaliser leur dernière année en alternance (à condition d'avoir validé leur mobilité internationale obligatoire en 4e année)

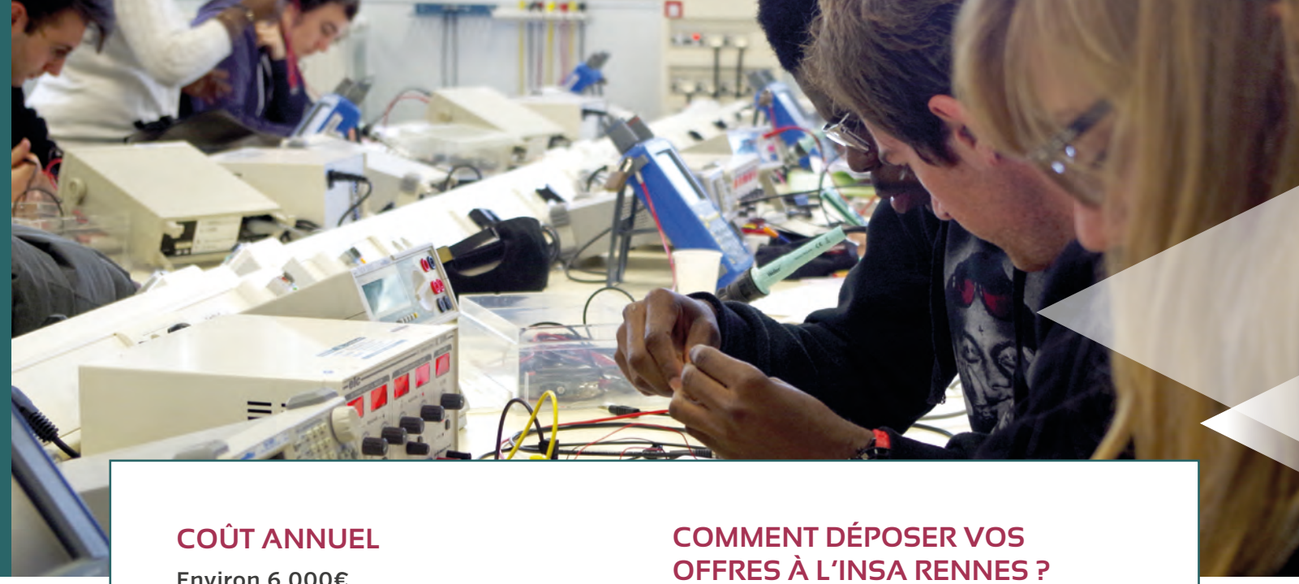

COMMENT S'ORGANISE L'ALTERNANCE ?

L'action de professionnalisation occupe toute la durée du contrat. Les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont dispensés à l'INSA Rennes sur une durée d'environ **400 heures**.

Le rythme d'alternance est défini par chaque filière de formation.

QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

Tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue.

L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics à caractère administratif ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation. En tant qu'employeur, vous financez chaque année vos contrats de professionnalisation en versant une contribution à votre OPCO (opérateur de compétences).

Recruter un élève-ingénieur vous permet de mobiliser ces fonds.

Spécialités pour lesquelles le contrat de professionnalisation est proposé

Matériaux, Structures et Mécanique
> Génie Civil et Urbain (GCU)
> Génie Mécanique et Automatique (GMA)
> Science et Génie des Matériaux (SGM)

Sciences & Technologies de l'Information & de la Communication
> Électronique et Informatique Industrielle (EII)
> Génie Mathématique (GM)
> Informatique (INFO)
> Systèmes et Réseaux de Communication (SRC)

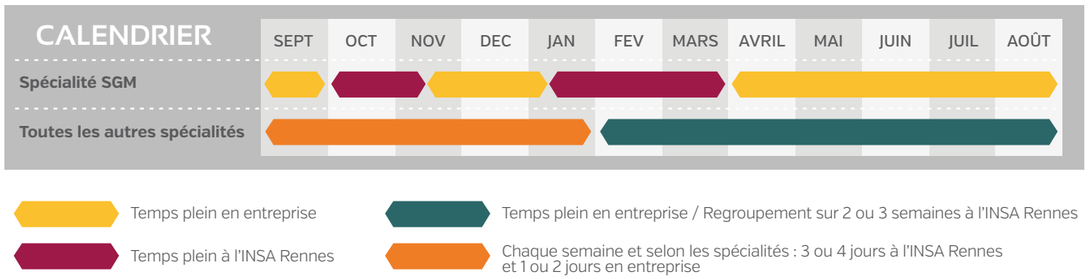

COÛT ANNUEL

Environ 6 000€

L'entreprise bénéficie de la prise en charge de tout ou partie des frais de formation par son OPCO.

Pour un étudiant qui a entre 21 et 25 ans révolus, la rémunération minimum légale est de 80% du SMIC.
Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.

Sur le site ***alternance.emploi.gouv***, un service de simulation vous permet de calculer votre coût salarial après réduction générale des cotisations (exonération de cotisation salariale).

COMMENT DÉPOSER VOS OFFRES À L'INSA RENNES ?

Notre établissement a mis en place un Career Center en partenariat avec JobTeaser.

Pour publier vos offres, rendez-vous sur la plateforme commune au Groupe INSA : ***groupeinsa.jobteaser.com/fr/recruiter_account/sign_in***

COMMENT CONCLURE UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

1/ l'élève-ingénieur, le tuteur professionnel (entreprise) et le référent de spécialité (INSA Rennes) valide la Fiche Mission (téléchargeable sur le site de l'INSA Rennes) ;

2/ l'élève-ingénieur retourne cette Fiche Mission au référent de la spécialité concernée par mail pour obtenir la validation pédagogique de son projet ;

3/ après la validation pédagogique, l'entreprise et l'élève-ingénieur remplissent et signent le contrat CERFA n°12434.0 ;

4/ la Directions des Relations Entreprises et Partenariats (DREP) de l'INSA Rennes renvoie à l'entreprise la convention de formation et l'ensemble des documents contractuels (dit « dossier technique ») ;

5/ l'entreprise transmet ensuite l'ensemble des documents à son OPCO pour une demande de prise en charge (au plus tard dans les 5 jours suivant la signature du contrat).

CONTACTS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER LA DIRECTIONS DES RELATIONS ENTREPRISES ET PARTENARIATS (DREP)

> **Hélène Decaux**, chargée de relations entreprises
drep@insa-rennes.fr - 02 23 23 88 49

RÉFÉRENTS DANS CHAQUE SPÉCIALITÉ

> Électronique et Informatique Industrielle (EII)
Laurent Bédat – Laurent.Bedat@insa-rennes.fr

> Génie Civil et Urbain (GCU)
Hugues Somja – Hugues.Somja@insa-rennes.fr

> Génie Mathématique (GM)
James Ledoux – James.Ledoux@insa-rennes.fr

> Génie Mécanique et Automatique (GMA)
Lionel Leotoing – Lionel.Leotoing@insa-rennes.fr

> Informatique (INFO)
Jean-Louis Pazat - Jean-Louis.Pazat@insa-rennes.fr

> SGM (Science et Génie des Matériaux)
Mathieu Perrin – Mathieu.Perrin@insa-rennes.fr

> Systèmes et Réseaux de Communication (SRC)
Raphaël Gillard – Raphael.Gillard@insa-rennes.fr

SERVICE COMMUNICATION INSA RENNES - 04.2020 - Crédit photo : INSA Rennes

INSA Rennes
20 Avenue des Buttes de Coësmes
CS 70839 • 35 708 Rennes Cedex 7
Tél. +33 (0)2 23 23 82 00
Fax +33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

INSA

Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur